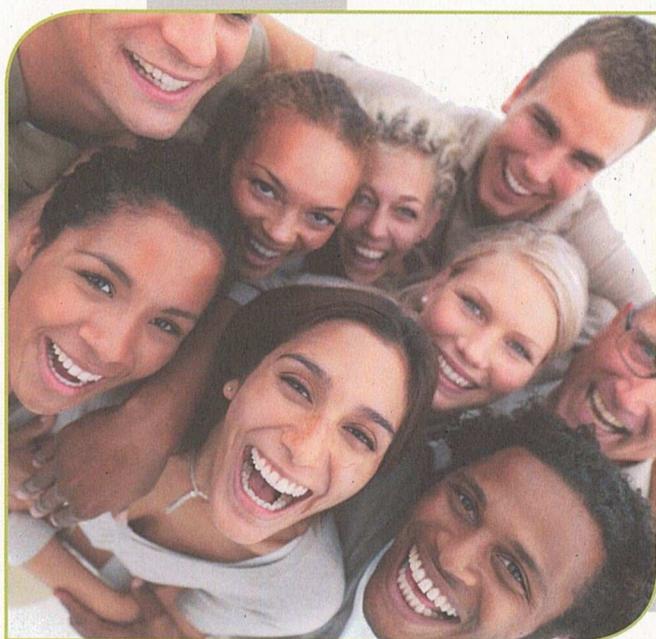


Les plus-values de l'économie sociale et solidaire



Octobre 2010



Les plus-values de l'écon

Le mode d'entrepreneuriat

- > Entrepreneuriat non capitaliste, associatif, mutualiste ou coopératif.
- > Projet d'**entreprise à finalité sociale et sociétale**.
- > Inscription dans une démarche de développement durable.

La propriété de l'entreprise

- > Entreprise de droit privé valorisant la propriété collective et impartageable de l'entreprise, sous la forme de sociétés assurant la **primauté de la personne sur le capital**.

L'ancrage territorial

- > Economie de proximité : ancrage des emplois dans les bassins locaux.
- > Inscription de l'activité dans une logique de **développement territorial durable**.
- > Lieux de décision dans l'entreprise au plus près des acteurs locaux.
- > Participation aux instances de concertation avec les pouvoirs locaux.

La gouvernance de l'entreprise

- > Chaque sociétaire ou adhérent peut participer aux décisions (élections, AG...) selon le principe d'égalité démocratique 1 personne = 1 voix.
- > **Gouvernance démocratique participative** : les administrateurs sont élus parmi et par tous les adhérents ou sociétaires.
- > Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la diversité dans le renouvellement des instances.



TÉMOIGNAGE

« Dans notre imprimerie, tous les salariés sont détenteurs d'une part du capital. Cela peut paraître symbolique, mais en fait, ça change tout. Chaque salarié se sent entièrement impliqué dans le développement des résultats de l'entreprise ».

Sandra D., comptable à la SA coopérative Chevillon dans l'Yonne (25 salariés et 3,3 millions € de volume d'activité).



TÉMOIGNAGE

« Un projet de vie est établi pour chaque personne. Ce dernier prend en compte ses besoins et ses capacités, en coordination avec l'équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues...) du foyer pour préserver et restaurer son autonomie. Ces contacts humains, cette attention continue et ce sentiment d'être utile me motivent à mieux faire et à réfléchir à mon rôle auprès des autres ».

Marie, éducatrice spécialisée dans la Drôme à la mutuelle MGEN (3 millions de sociétaires, 20.000 militants, 9.000 salariés et 1,5 milliards € de volume d'activité).

conomie sociale et solidaire

La redistribution du résultat de l'entreprise

- > L'entreprise est **au service d'un projet social et sociétal** dans lequel sont réinvesties les richesses (économique, culturelle, sociale...) qu'elle produit.
- > La finalité de l'entreprise n'est pas la lucrativité ou le profit individuel.

La rémunération des dirigeants

- > Gestion désintéressée : engagement personnel à titre gratuit (bénévolat) ou plafonnement des indemnités des administrateurs.
- > Pour les dirigeants salariés : **transparence sur l'ensemble des rémunérations allouées** aux dirigeants (cumul salaires, indemnités et autres, incluant les filiales de l'entreprise) et absence de rémunération proportionnelle aux bénéfices de l'activité.

La contribution de l'entreprise à la cohésion sociale

- > Gestion économique dans une perspective à long terme et d'**innovation sociale**.
- > Non discrimination et promotion de la **mixité sociale** dans l'entreprise.
- > Promotion de la qualité de l'emploi et du **dialogue social**.



TÉMOIGNAGE

« L'économie sociale, c'est une autre façon d'entreprendre, sans l'appât de la lucrativité ; nous nous différencions dans le sens où nous n'avons pas d'actionnaires à rémunérer. Nous n'avons pas les mêmes finalités. En matière d'emploi, par exemple, l'économie sociale a toujours pris en compte les publics en difficulté, non pour en tirer profit mais pour permettre leur insertion sociale et professionnelle ».

Emmanuel V., directeur général de l'Union nationale des associations de soins et services à domicile (UNA).



TÉMOIGNAGE

« Nous avons notre mot à dire dans la conduite des affaires ; nous sommes responsables. Nous sommes une société anonyme mais elle n'est pas capitaliste. Nous partageons notre outil de travail. Il s'agit de créer de la richesse pour la partager et développer des emplois ».

Sophie V., déléguée syndicale à la société coopérative de production (SCOP) Chèque déjeuner (n° 3 mondial des titres services, 21 millions d'utilisateurs dans 15 pays, 1995 salariés et 3,4 milliards € de volume d'activité).

Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale et Solidaire

La plupart des personnes sont en relation dans leur vie quotidienne avec des entreprises de l'économie sociale. Plus de deux Français sur trois sont protégés par une mutuelle (santé, prévoyance, assurance auto ou habitation...). Trois Français sur quatre sont en relation avec une association ayant une activité économique (sanitaire et sociale, sportive, culturelle, éducative, environnementale...). Un Français sur deux réalise des échanges avec une coopérative (banque, agro-alimentaire, commerce de détail, logement social...).

Les entreprises de l'économie sociale se distinguent par une organisation qui place la personne au cœur de l'activité économique. Elles se caractérisent notamment par un projet d'entreprise à finalité sociale, une gouvernance démocratique et un partage collectif des richesses. Les 230.000 entreprises de l'économie sociale réalisent environ 8 % de l'activité économique nationale et emploient près de 2,3 millions de salariés. En tant que mouvement des entreprises de l'économie sociale, le CEGES rassemble ces entreprises et leurs organisations pour faire entendre leur voix sur les grands sujets de société et dans le dialogue social, en tant que syndicat employeurs.



Association des Fondations pour l'Économie Sociale (ASFONDES) >>> Fondation de l'Avenir - Fondation Crédit Coopératif - Fondation Chèque Déjeuner - Fondation MACIF - Fondation MAIF • **Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA)** >>> ANIMAFAC - CADECS - CCOMCEN - CELAVAR - CNAJEP - CNL-CAFF - CNOSF - COFAC - Coordination des associations de consommateurs - Coordination Justice-Droits de l'homme - Coordination SUD - FONDA - Ligue de l'enseignement - UNAF - UNAT - UNIOPSS • **Conseil national des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRES)** >>> CRES Alsace - CRESS Aquitaine - CRES Auvergne - CRESS Bourgogne - CRES Bretagne - CRESS Centre - CRES Champagne-Ardenne - CRESS Corse - CRESS Franche-Comté - CRES Ile-de-France - CRES Languedoc-Rousillon - CRES Limousin - CRES Lorraine - CRESS Midi-Pyrénées - CRES Nord Pas-de-Calais - CRES Basse-Normandie - CRES Haute-Normandie - CRES Pays de la Loire - CRES Picardie - CRES Poitou-Charentes - CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur - CRESS Rhône-Alpes - CRES Guadeloupe - CRES Guyane - CRESS Martinique - CRES La Réunion • **Coordination des Œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Éducation Nationale (CCOMCEN)** >>> ADOSEN - ALEFPA - Arts et Vie - Coopérative Athénée - AFEV - ANATEEP - ANCE - APAJH - ASEI - CASDEN - CIEPEP - Entraide Universitaire - FAS - USU - Fédération DDEN - CEMEA - EEdF - FAEP - FCPE - FNCMR - ICEM - FOEVEN - Francas - LMDE - MAE - MAIF - MGEN - GCU - JPA - Les Fauvettes - MOCEN - PEP - SCIE - Maison des universitaires - MLF - OCCE - FEN-UNSA - SUDEL - ULC - UFJ - UNSA éducation • **Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)** >>> 700 mutuelles de santé • **Groupement des entreprises mutuelles d'assurance (GEMA)** >>> AGPM - ALTIMA - AMDM - AMF MUTUELLE - ETHIAS - CAISSE D'ÉPARGNE - GMF - IMA - MAAF - MACIF - MAE - MAIF - MAPA - MATMUT - MFA - MISPM - MONCEAU - NATIXIS - SMACL - Le Sou Médical - USU • **Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social (UNIFED)** >>> FEHAP - FNCLCC - FEGAPEI - SYNEAS - Croix-Rouge Française • **Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (USGERES)** >>> UGEM - CGSCOP - Crédit Coopératif - ADESSA - A domicile - FNAAFP / CSF - Fédération des PACT - SNALESS - UNADMR - UNA - UNIOPSS - CoSMoS - GFGA - CNEA-SADCS - SATPS - SNAECSO - CNEA-SNEFA - SNEFOS - CNEA-SNOGAEC - SNPERQ - SNRL - SYNESI - SYNOFDES - UC2C2F - UNML - CNEA-UNIDESC



Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale
24 rue du Rocher - 75008 PARIS - www.ceges.org - contact@ceges.org